

## ADHÉREZ À "MUSIQUE BAROQUE EN AVIGNON

Vous pouvez soutenir Musique Baroque en Avignon en adhérant à l'association et bénéficier des avantages suivants :

- Application du tarif groupes sur 1 place pour la cotisation simple et sur 2 places pour la cotisation couple ;
- La réduction d'impôt (66% pour l'impôt sur le revenu et 60% pour l'impôt sur les sociétés.) ne s'applique que sur le montant au-delà de la cotisation accordant une réduction sur les places de concerts selon les conditions fiscales en vigueur dès lors que la cotisation vous apporte un avantage (article 60 du BOI du 12/09/2012 : que le versement soit qualifié de don ou de cotisation, le bénéfice de la réduction d'impôt n'est accordé qu'à la condition que ce versement procède d'une intention libérale, c'est-à-dire qu'il soit consenti à titre gratuit, sans contrepartie directe ou indirecte au profit de la personne qui l'effectue » rappelé par la loi du n°2021-1109¹.

de la personne qui l'effectue » rappelé par la loi - '	du n°2021-1109¹.			
ADHÉRENT				
Cotisation simple : 25 $\in$ - Cotisation couple : 40 à partir de 1000 $\in$	€ - <b>AMI</b> à partir de 100€ - <b>BIENFAITEU</b>	<b>R</b> à partir de 500€ - <b>MÉ</b>	CÈNE	
<b>\$</b>				
-				
	Bulletin d'adhésion à a	dresser		
	<ul> <li>Par voie post</li> </ul>	ale à		
Musique Baroque en Avignon, chez	R.Dewulf 28 place des Corp	s saints 84000 Av	ignon	
Avec chèque à l'ordre de : Musique	Baroque en Avignon			
	<ul> <li>Ou par voie élec</li> </ul>	tronique		
A l'adresse mail musiquebaroques	navignon@gmail.com			
Avec virement au compte bancaire	ci-dessous en indiquant vot	re nom dans le vir	ement:	
Code Banque Code Guichet Numéro de Compte Cié RIB 91 CIC AVIGNON REPUBLIQUE				
IBAN Inter	national Bank Account number	Bank Identification Code (BIC)	1	
FR76	1009 6180 5900 0337 9810 191		J	
	TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER MUSIQUE BARQQUE E CHEZ M DEWULF ROBE 28 PLACE DES CORPS: 84000 AVIGNON	RT		
Nom, prénom :	Adresse:	Téléphone :	Mail:	
Adhère à Musique Baroque en Avignor	n pour l'année 2024		1	

## Signature

Fait à

« Vous disposez conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement (UE) 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés (Loi n° 78-17) d'un droit d'accès aux informations vous concernant, afin d'en vérifier l'exactitude et, le cas échéant, afin de les rectifier, de les compléter, de les mettre à jour, d'un droit à la limitation du traitement des données, à l'effacement et à la portabilité de vos données. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : musiquebaroqueenavignon@gmail.com

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - CNIL »

le

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'article 19 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 impose désormais aux organismes bénéficiaires de dons de déclarer les dons au titre desquels ils ont émis des reçus fiscaux indiquant aux contribuables qu'ils sont en droit de bénéficier des réductions d'impôt.